



pellenc s.a.

Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Selion C21 HD



*Vendu en option (guide carving
ref. 80344)

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



51_82029_L - 01/2016

Table des matières

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	3
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i>	3
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA SCIE À CHAÎNE</i>	5
<i>CAUSES DE REBONDS ET PRÉVENTION PAR L'OPÉRATEUR</i>	6
<i>ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ</i>	7
<i>RÉFLEXES DE SÉCURITÉ</i>	7
<i>SIGNAUX DE SÉCURITÉ</i>	8
MESURES DE SÉCURITÉ	9
<i>TRAVAIL AVEC LES SCIES À CHAÎNE POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES À L'AIDE D'UN FILIN ET D'UN HARNAIS</i>	9
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</i>	12
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL	13
<i>SYSTÈME DE LUBRIFICATION DE LA CHAÎNE</i>	13
<i>SYSTÈME DE LUBRIFICATION FORCÉ DE LA CHAÎNE</i>	13
<i>PROTECTION DE LA CHAÎNE</i>	13
<i>DÉMARRAGE</i>	14
<i>PRISE EN MAIN DE L'OUTIL</i>	14
MISE EN ROUTE ET UTILISATION	15
<i>INTRODUCTION</i>	15
<i>FREIN DE CHAÎNE</i>	15
<i>VÉRIFICATION DU FREIN DE CHAÎNE</i>	15
<i>MONTAGE DU GUIDE CHAÎNE</i>	16
<i>MONTAGE DE LA CHAÎNE</i>	16
<i>TENSION DE LA CHAÎNE AUTOMATIQUE (AUTOMATIC TENSION)</i>	16
<i>CONTRÔLE ET REMPLACEMENT DU PIGNON</i>	17
<i>NETTOYAGE DU GUIDE CHAÎNE</i>	17
<i>GRAISSAGE DU GUIDE CHAÎNE</i>	17
<i>LES QUATRE RÈGLES DE BASE</i>	18
ENTRETIEN	19
<i>NETTOYAGE</i>	19
<i>PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN</i>	19
<i>REMPLACEMENT DE LA CHAÎNE ET DU GUIDE</i>	20
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'AFFÛTAGE DES GOUGES	21
<i>AFFÛTAGE DES GOUGES AVEC UNE LIME RONDE</i>	21
RÉGLAGE DES LIMITEURS DE PROFONDEUR	22
ENTRETIEN	23
<i>STOCKAGE HORS SAISON</i>	23
RÉSERVOIR D'HUILE	23
GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»	24
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	25

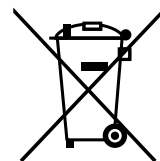
INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de la tronçonneuse SELION C21 HD. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Sécurité de la zone de travail

- 1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** *Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.*
- 2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** *Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.*
- 3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.** *Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.*

Sécurité électrique

- 1– Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.** *La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil augmentera le risque de choc électrique.*
- 2– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.** *Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.*

Sécurité des personnes

- 1– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.** *Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil peut entraîner des blessures graves des personnes.*
- 2– Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.** *Les équipements de sécurité tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections acoustiques utilisés pour les conditions appropriées réduiront les blessures de personnes.*
- 3– Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter. Porter les outils en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.**
- 4– Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.** *Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil peut donner lieu à des blessures de personnes.*
- 5– Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** *Cela permet un meilleur contrôle de l'outil dans des situations inattendues.*
- 6– S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.** *Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.*

Utilisation et entretien de l'outil

- 1– Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.** *L'outil adapté réalisera mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.*
- 2– Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.** *Tout outil qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.*
- 3– Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant et/ou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.** *De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil.*
- 4– Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** *Les outils sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.*
- 5– Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.** *De nombreux accidents sont dus à des outils mal entretenus.*

6– Garder affûtés et propres les outils permettant de couper. *Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.*

7– Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser. *L'utilisation de l'outil pour des opérations différentes de celles prévues pourrait donner lieu à des situations dangereuses.*

Maintenance et entretien

1– Faire entretenir l'outil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques. *Cela assurera que la sécurité de l'outil est maintenue.*

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA SCIE À CHÂÎNE

1– N'approchez aucune partie du corps de la chaîne coupante lorsque la scie à chaîne fonctionne. *Avant de mettre en marche la scie à chaîne, s'assurer que la chaîne coupante n'est pas en contact avec quoi que ce soit. Un moment d'inattention au cours de l'utilisation des scies à chaîne peut provoquer l'accrochage de votre vêtement ou d'une partie du corps à la chaîne coupante.*

2– Toujours tenir la poignée arrière de la scie à chaîne avec la main droite et la poignée avant avec la main gauche. *Tenir la scie à chaîne en inversant les mains augmente le risque d'accident corporel et il convient de ne jamais le faire.*

3– Tenir l'outil uniquement par les surfaces de préhension isolées car la scie à chaîne peut entrer en contact avec le câblage non apparent ou le propre cordon d'alimentation de l'outil. *Les chaînes de scie entrant en contact avec un fil "sous tension" peuvent mettre "sous tension" les parties métalliques exposées de l'outil électrique et provoquer un choc électrique sur l'opérateur.*

4– Porter des verres de sécurité et une protection auditive. Un équipement supplémentaire de protection pour la tête, les mains, les jambes et les pieds est recommandé. *Un vêtement de protection approprié réduira les accidents corporels provoqués par des débris volants ou un contact accidentel avec la chaîne coupante.*

5– Toujours maintenir une assise de pied appropriée et faire fonctionner la scie à chaîne uniquement en se tenant sur une surface fixe, sûre et de niveau. *Des surfaces glissantes ou instables telles que des échelles peuvent provoquer une perte d'équilibre ou de contrôle de la scie à chaîne.*

6– Lors de la coupe d'une branche qui est sous contrainte être vigilant au risque de retour élastique. *Lorsque la tension des fibres de bois est relâchée, la branche sous un effet ressort peut frapper l'opérateur et/ou projeter la scie à chaîne hors de contrôle.*

7– Faire preuve d'une extrême prudence lors de la coupe de broussailles et de jeunes arbustes. *Les matériaux fins peuvent agripper la chaîne coupante et être projetés tel un fouet en votre direction, ou vous faire perdre l'équilibre sous l'effet de la traction.*

8– Tenir la scie à chaîne par la poignée avant avec mise hors tension de la scie à chaîne et à distance des parties du corps. *Pendant le transport ou l'entreposage de la scie à chaîne, toujours la recouvrir du protecteur de chaîne. Une manipulation appropriée de la scie à chaîne réduira la probabilité du contact accidentel avec la chaîne coupante mobile.*

9– Suivre les instructions concernant les accessoires de lubrification, de tension et de changement de chaîne. *Une chaîne dont la tension et la lubrification sont incorrectes peut soit rompre soit accroître le risque de rebond.*

10– Garder les poignées sèches, propres et dépourvues d'huile et de graisse. *Des poignées grasses, huileuses sont glissantes et provoquent ainsi une perte de contrôle.*

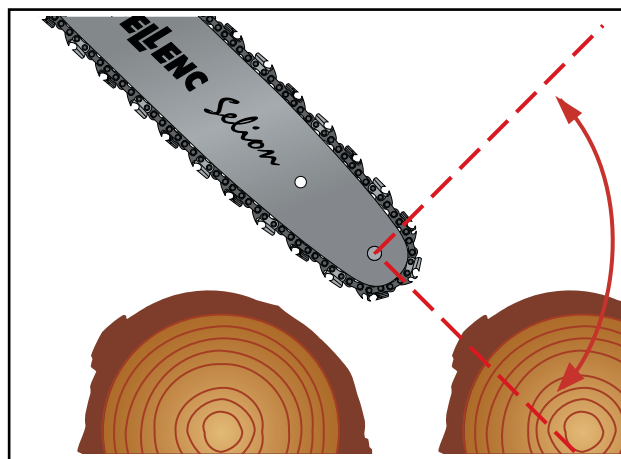
11– Couper uniquement du bois. Ne pas utiliser la scie à chaîne à des fins non prévues. *Par exemple: ne pas utiliser la scie à chaîne pour couper des matériaux plastiques, de maçonnerie ou de construction autres que le bois. L'utilisation de la scie à chaîne pour des opérations différentes de celles prévues peut provoquer des situations dangereuses.*

CAUSES DE REBONDS ET PRÉVENTION PAR L'OPÉRATEUR

Le rebond (ou kickback) peut se produire lorsque le bec ou l'extrémité du guide-chaîne touche un objet, ou lorsque le bois se resserre et pince la chaîne coupante dans la section de coupe.

Le contact de l'extrémité peut dans certains cas provoquer une réaction inverse soudaine, en faisant rebondir le guide-chaîne vers le haut et l'arrière vers l'opérateur.

Le pincement de la chaîne coupante sur la partie supérieure du guide-chaîne peut repousser brutalement le guide-chaîne vers l'opérateur.



L'une ou l'autre de ces réactions peut provoquer une perte de contrôle de la scie susceptible d'entraîner un accident corporel grave. Ne pas compter exclusivement que sur les dispositifs de sécurité intégrés dans votre scie. En tant qu'utilisateur de scie à chaîne, il convient de prendre toutes mesures pour éliminer le risque d'accident ou de blessure lors de vos travaux de coupe.

Le rebond résulte d'un mauvais usage de l'outil et/ou de procédures ou de conditions de fonctionnement incorrectes et peut être évité en prenant les précautions appropriées spécifiées ci-dessous :

- **Maintenir la scie des deux mains fermement avec les pouces et les doigts encerclant les poignées de la scie et placer votre corps et vos bras pour vous permettre de résister aux forces de rebond.** *Les forces de rebond peuvent être maîtrisées par l'opérateur, si des précautions appropriées sont prises. Ne pas laisser partir la scie à chaîne.*
- **Ne pas tendre le bras trop loin et ne pas couper au-dessus de la hauteur de l'épaule.** *Cela contribue à empêcher les contacts d'extrémité involontaires et permet un meilleur contrôle de la scie à chaîne dans des situations imprévues.*
- **Différents modèles de chaînes existent, en fonction des tâches à accomplir. Utiliser uniquement des chaînes et guides d'origine PELLENC.** *Des guides et chaînes de rechange incorrects peuvent provoquer une rupture de chaîne et/ou des rebonds.*
- **Suivre les instructions concernant l'affûtage et l'entretien de la scie à chaîne.** *Une diminution du niveau du calibre de profondeur peut conduire à une augmentation de rebonds.*

Sécurité accrue grâce à trois technologies PELLENC révolutionnaires !

La première sécurité provient du capteur de rebond à déclenchement électronique PELLENC : ce mécanisme engage instantanément un frein de chaîne électrique en cas de chute ou de rebond (phénomène de kickback), et ce, de manière 8 fois plus sensible qu'un frein de chaîne de tronçonneuse thermique.

La seconde sécurité est conférée par le système d'autodiagnostic de l'outil : le SELION C21 HD vérifie lors de la première utilisation que le capteur électronique de rebond est opérationnel, si c'est le cas, la machine peut fonctionner !

Enfin, la troisième sécurité vient de l'emploi de chaînes OREGON à faible rebond : le phénomène de rebond, s'il a lieu, sera beaucoup moins violent que sur une tronçonneuse classique.

Le SELION C21 HD est donc globalement un outil plus sûr que les tronçonneuses classiques.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



	Équipement de protection	Port
1	Casque	Obligatoire
2	Visière	Recommandé
3	Gants	Obligatoire
4	Bottes antidérapantes	Obligatoire
5	Dispositif antibruit	Recommandé
6	Lunettes de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Obligatoire
8	Pantalon	Obligatoire

NOTE : Vitesse de chaîne : 14.5 m/s. Utiliser des vêtements de sécurité adaptés à cette vitesse (Classe 0 selon la norme EN 381).

Habillez-vous de sorte que vos vêtements ne soient pas trop grands.

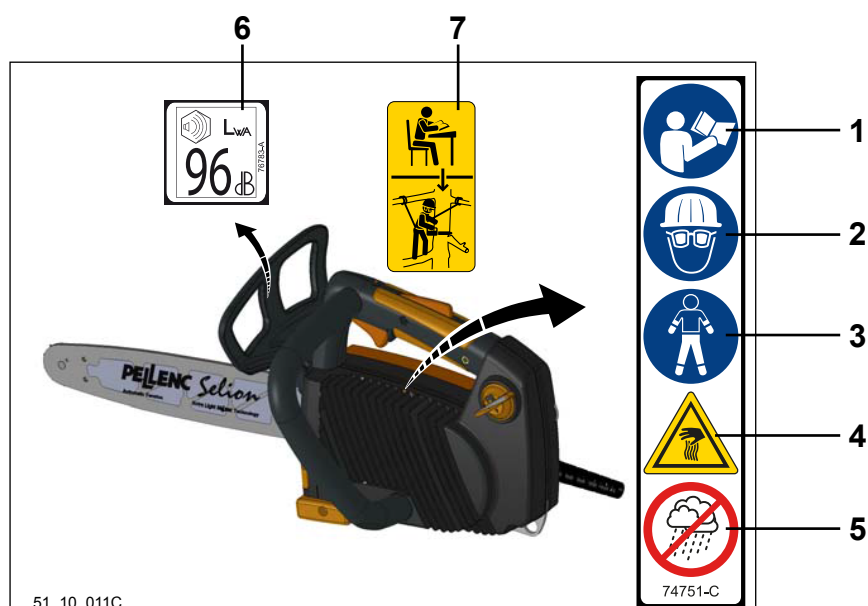
RÉFLEXES DE SÉCURITÉ

- Garder le bras gauche tendu pour un meilleur contrôle.
- Tenir la tronçonneuse de côté et non de face.
- Utiliser des chaînes et guides d'origine Pellenc.
- Maintenir la chaîne, le guide et le pignon en bon état de fonctionnement.
- Se tenir jambes écartées, bien en équilibre.
- Penser à varier les positions de travail et penser à faire des pauses pendant le travail.



ATTENTION !

- Dégager votre poste de travail avant de tronçonner.
- Calculer le point de chute de l'objet que vous coupez.
- Veiller à ce que la tronçonneuse ne soit pas repoussée par l'objet à couper.
- Se placer correctement pour éviter tout accident.
- Ne couper jamais sur une échelle.
- Maintenir toute personne à l'écart. Ne jamais faire tenir l'objet que vous coupez.
- Couper les branches en morceaux de taille correcte de l'extérieur de l'arbre vers le tronc.
- Faire attention aux rebonds des branches coupées suite à leur chute au sol.



- 1– Lire le manuel d'utilisation
- 2– Port des lunettes de protection et du casque obligatoire
- 3– Port d'une protection adéquate pour les mains, les avant-bras, les jambes et les pieds obligatoire
- 4– Risque de brûlure (moteur)
- 5– Ne pas exposer à la pluie
- 6– Niveau de puissance acoustique LwA garanti
- 7– Cet outil est destinée uniquement aux opérateurs formés pour l'élagage des arbres

MESURES DE SÉCURITÉ

TRAVAIL AVEC LES SCIES À CHÂÎNE POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES À L'AIDE D'UN FILIN ET D'UN HARNAIS

Aperçu général

La présente annexe décrit les pratiques de travail afin de réduire le risque de blessure avec des scies à chaîne pour l'élagage des arbres lors d'un travail en hauteur à l'aide d'un filin et d'un harnais. Bien qu'elle puisse servir de descriptif de base pour les guides et les manuels d'entraînement, il convient de ne pas la considérer comme un substitut à un entraînement formel. Les lignes directrices données dans la présente annexe ne sont que des exemples de bonne pratique. Il convient de respecter toujours les lois et les réglementations nationales.

Elle traite

- des exigences générales qu'il convient de satisfaire avant d'utiliser une scie à chaîne pour l'élagage des arbres lors d'un travail en hauteur à l'aide d'un filin et d'un harnais,
- des préparations pour l'utilisation d'une scie à chaîne pour l'élagage des arbres à l'aide d'un filin et d'un harnais, et
- de l'utilisation d'une scie à chaîne pour l'élagage et la taille, incluant le positionnement de travail sûr pour une utilisation à deux mains, le démarrage de la scie à chaîne, la coupe avec la scie à chaîne, les restrictions lors d'une utilisation à une seule main, et la façon de libérer une scie coincée.

Exigences générales

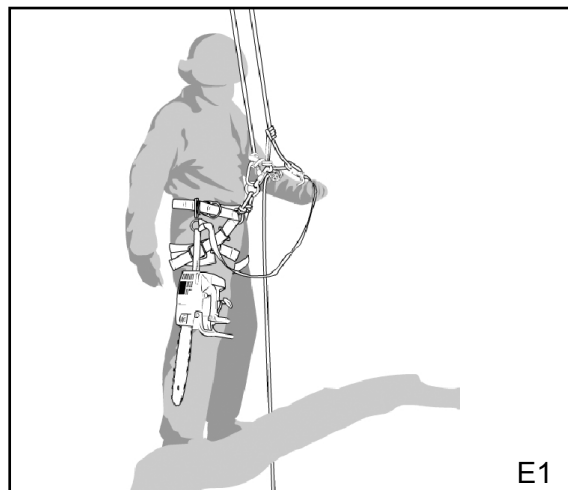
Il convient que les opérateurs de scies à chaîne pour l'élagage des arbres travaillant en hauteur à l'aide d'un filin et d'un harnais ne travaillent jamais seuls. Il convient qu'un travailleur au sol ayant reçu un entraînement sur les procédures d'urgence appropriées les assiste.

Il convient que les opérateurs de scies à chaîne pour l'élagage des arbres aient reçu pour ce travail un entraînement général de techniques d'escalade et de positions de travail, et qu'ils soient convenablement équipés avec des harnais, des filins, des estropes, des mousquetons et autre équipement leur permettant de se maintenir eux-mêmes et de maintenir la scie en adoptant des positions de travail sûres.

Préparation avant d'utiliser la scie dans l'arbre

Il convient de fixer la scie à chaîne avec une estrope adaptée permettant de l'attacher au harnais de l'opérateur (voir Figure E1) :

- a) fixer l'estrope autour du point d'attache à l'arrière de la scie;
- b) fournir des mousquetons convenables permettant une attache indirecte (c'est-à-dire via l'estrope) et directe (c'est-à-dire via le point d'attache de la scie) de la scie au harnais de l'opérateur;
- c) s'assurer que la scie est attachée de manière sûre lorsqu'elle est transmise à l'opérateur;
- d) s'assurer que la scie est fixée au harnais avant de la déconnecter du moyen d'ascension.

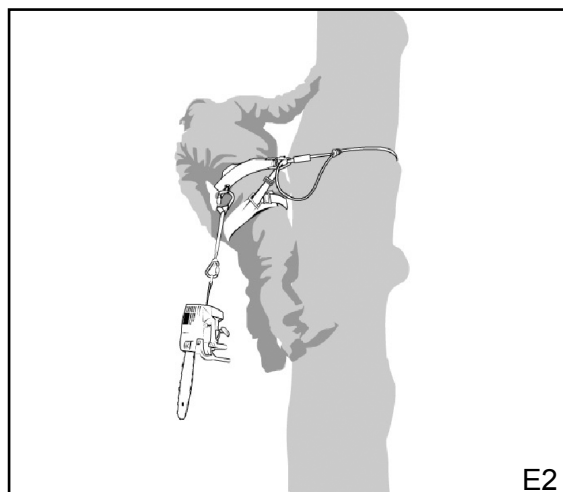


MESURES DE SÉCURITÉ

La possibilité de fixer directement la scie au harnais réduit le risque d'endommager l'équipement lors des mouvements autour de l'arbre. Toujours couper l'alimentation de la scie lorsqu'elle est directement fixée au harnais.

Il convient de n'attacher la scie qu'aux points d'attache recommandés sur le harnais. Ceux-ci peuvent se situer au point médian (avant ou arrière) ou sur les côtés. Lorsque ceci est possible, attacher la scie au point médian arrière central pour l'empêcher d'interférer avec les filins d'escalade et de supporter son poids au centre, vers le bas de la colonne vertébrale de l'opérateur. Voir Figure E2.

Lors du déplacement de la scie d'un point d'attache à un autre, il convient que les opérateurs s'assurent qu'elle est fixée dans la nouvelle position avant de la lâcher du précédent point d'attache.



Utilisation de la scie à chaîne dans l'arbre

Une analyse des accidents avec ces scies durant les travaux d'élagage des arbres montre que la principale cause est une utilisation non convenable de la scie à une main. Dans une large majorité d'accidents, les opérateurs ne cherchent pas à adopter une position de travail sûre qui leur permet de tenir la scie à deux mains. Ceci aboutit à un risque accru de blessure dû à :

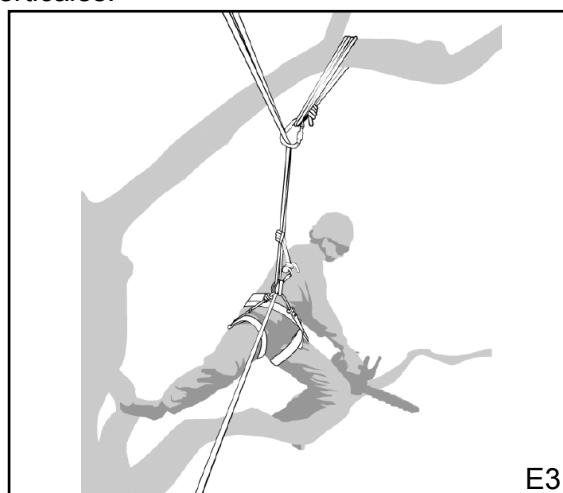
l'absence d'une préhension ferme de la scie en cas de rebond,
un manque de contrôle de la scie, celle-ci étant plus amenée à entrer en contact avec les filins d'escalade et avec le corps de l'opérateur (particulièrement la main et le bras gauches), et
une perte de contrôle due à une position de travail non sûre, entraînant un contact avec la scie (mouvement non attendu pendant le fonctionnement de la scie).

Mise en position sûre pour une utilisation à deux mains

Pour permettre aux opérateurs de tenir la scie avec les deux mains, il convient, comme règle générale, qu'ils visent une position de travail sûre lorsqu'ils font fonctionner la scie :

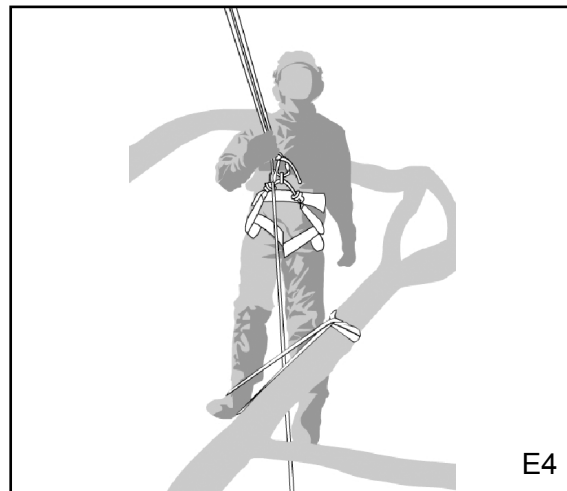
- au niveau de la hanche, lorsqu'ils coupent des sections horizontales, et
- au niveau du plexus solaire, lorsqu'ils coupent des sections verticales.

Lorsque les opérateurs travaillent près de troncs verticaux avec de faibles forces latérales sur leur position de travail, assurer de bons appuis peut suffire pour maintenir une position de travail sûre. Cependant, comme les opérateurs s'éloignent du tronc, ils auront besoin de faire des pas pour supprimer ou neutraliser les forces latérales en augmentation, par exemple en redirigeant le filin principal via un point d'ancrage supplémentaire ou en utilisant une estrope ajustable directement du harnais à un point d'ancrage supplémentaire (voir Figure E3).



MESURES DE SÉCURITÉ

L'obtention d'un bon appui à la position de travail peut être favorisée par l'utilisation d'un étrier au pied créé par une élingue sans fin (voir Figure E4).

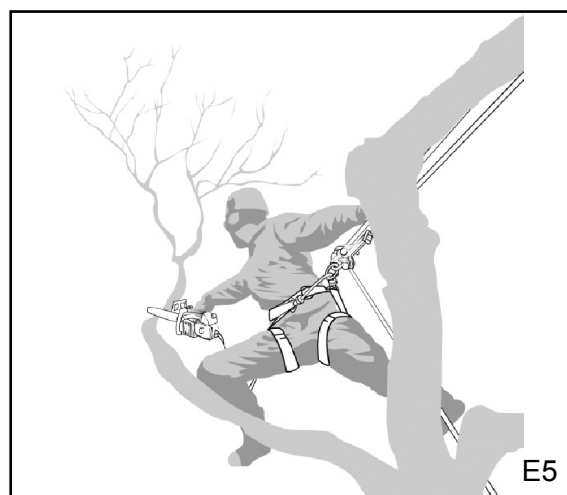


Utilisation de la scie à chaîne à une main

Il convient que les opérateurs n'utilisent pas les scies à chaîne pour l'élagage des arbres à une seule main lorsqu'ils sont situés dans une position de travail instable, et qu'ils préfèrent les scies à main lors de la coupe de bois de petit diamètre aux bouts des branches.

Il convient de n'utiliser les scies à chaîne pour l'élagage des arbres avec une seule main que lorsque :

- les opérateurs ne peuvent pas maintenir une position de travail leur permettant une utilisation à deux mains,
- ils ont besoin de maintenir leur position de travail à l'aide d'une main,
- la scie est utilisée en pleine extension, perpendiculairement au corps de l'opérateur et écarté de celui-ci (voir Figure E5).



Il convient que les opérateurs :

- ne coupent jamais avec la zone de rebond au bout du guide-chaîne de la scie à chaîne,
- ne «tiennent et coupent» jamais des sections, ou
- ne tentent jamais d'attraper des sections lorsqu'elles tombent.

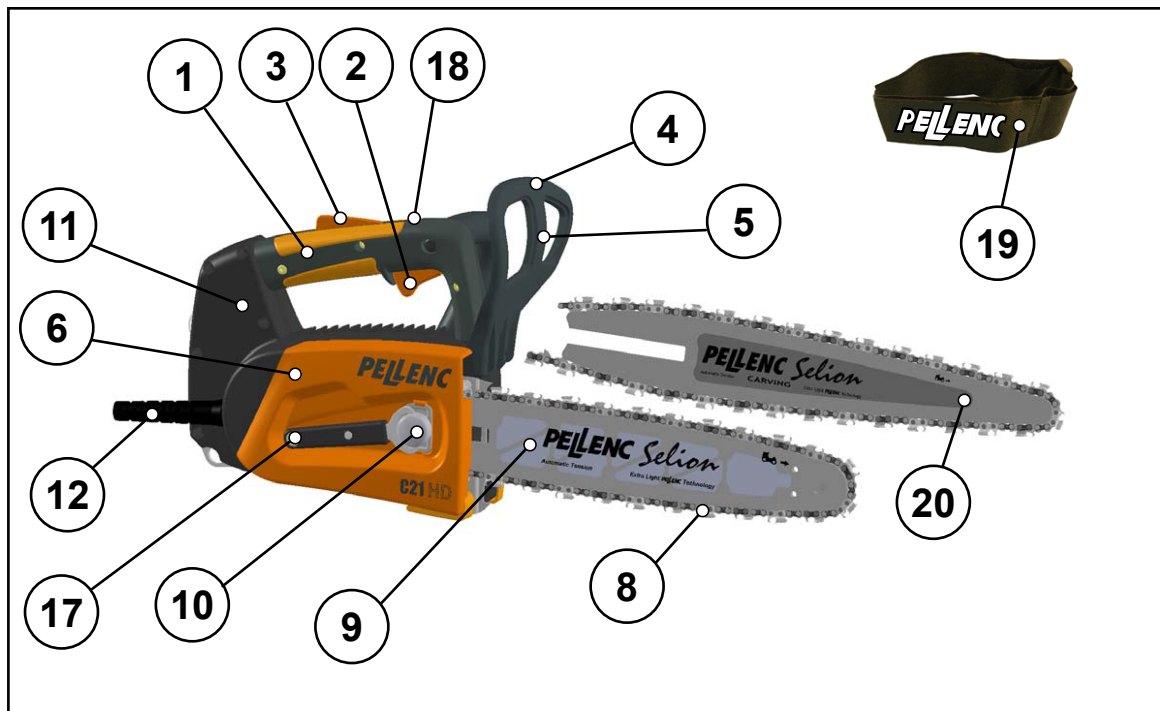
Libération d'une scie coincée

Si la scie devait être coincée durant la coupe, il convient que les opérateurs :

- arrêtent la scie et l'attachent de façon sûre au pied de coupe de l'arbre (c'est-à-dire du côté tronc) ou à une corde séparée de l'outil ;
- tirent la scie de l'amas pendant que la branche est soulevée, si nécessaire ;
- si nécessaire, utilisent une scie à main ou une deuxième scie à chaîne pour libérer la scie coincée en coupant un minimum de 30 cm autour de la scie coincée.

Qu'une scie à main ou une scie à chaîne soit utilisée pour libérer une scie coincée, il convient que les morceaux libérés soient toujours dirigés vers l'extérieur (vers les extrémités de la branche), de façon à empêcher que la scie soit embarquée avec la section et que la situation se complique davantage.

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



- | | |
|---------------------------------|---|
| 1: Poignée | 9: Guide de chaîne (*20: guide carving vendu en option) |
| 2: Gâchette d'actionnement | 10: Écrou de serrage du carter de chaîne |
| 3: Gâchette de sécurité | 11: Bouchon du réservoir d'huile |
| 4: Protection main avant droite | 12: Cordon d'alimentation de l'outil |
| 5: Poignée main gauche | 17: Clé télescopique de serrage |
| 6: Carter de chaîne | 18: Voyant de mise sous tension |
| 8: Chaîne de scie | 19: Brassard |

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie
Capacité du réservoir d'huile de chaîne	25 cm ³
Longueur de coupe utile /guide de chaîne	30 cm (12") / spécifique Pellenc
Chaîne Type / Pas / Jauge	25AP / 6.35 mm (1/4") / 1.3 mm (0.05")
Pignon	11 dents 1/4"
Vitesse de chaîne	14.5 m/s
Poids de l'outil seul sans guide ni chaîne	2.05 kg

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau de pression acoustique au poste de travail - Valeur équivalente pondérée A suivant DIN EN ISO 11201:1996	$L_{pA} = 84$ dB	K = 2.9 dB
---	------------------	------------

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
$L_{WA_{m}}$	93,5	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
$L_{WA_{g}}$	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeur d'émission de vibration suivant DIN EN 60745-2-13:2008	main gauche $a_h = 2.8$ m/s ²	incertitude $K_d = 1.5$ m/s ²
---	---	---

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

SYSTÈME DE LUBRIFICATION DE LA CHÂÎNE

Une consommation d'huile raisonnée !

La consommation d'huile est extrêmement réduite grâce à la gestion électronique du débit d'huile. C'est une innovation PELLENC.

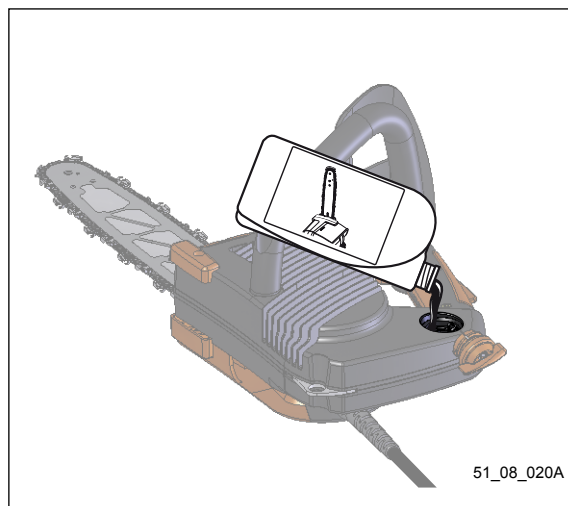
- 1– Utiliser de l'huile spécifique pour guide et chaîne (réf. 85920).
- 2– Verser soigneusement l'huile pour guide et chaîne dans le réservoir.
- 3– Vérifier le niveau d'huile toutes les heures et faire l'appoint si besoin.

REMARQUE:

PELLENC préconise l'utilisation d'une huile de chaîne biodégradable conforme à la norme RAL-UZ-48 (ref. 85920 ou, à défaut, toute huile conforme à la norme RAL-UZ-48)



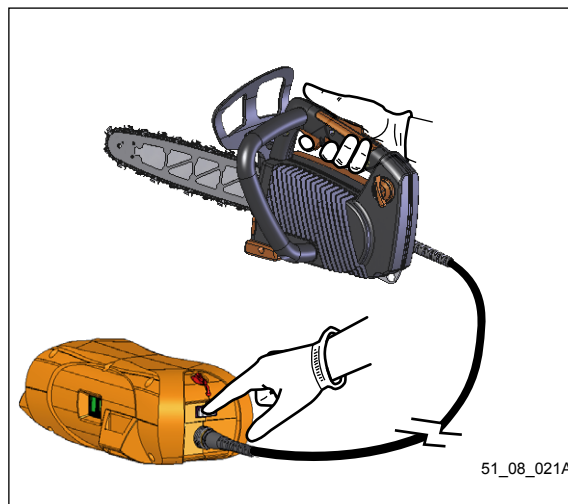
ATTENTION : Consommables vendus séparément.



51_08_020A

SYSTÈME DE LUBRIFICATION FORCÉ DE LA CHÂÎNE

- 1– Appuyer sur les gâchettes et les maintenir enfoncées.
- 2– Appuyer sur l'interrupteur de batterie, sur «1».
- 3– Un cycle automatique est lancé pour faire monter l'huile du réservoir au guide de chaîne.
 - 1 bip court toutes les 20 secondes pendant le cycle.
 - 3 bips pour valider la fin du cycle.
- 4– Relâcher les gâchettes à l'émission du premier bip.



51_08_021A



AVERTISSEMENT :

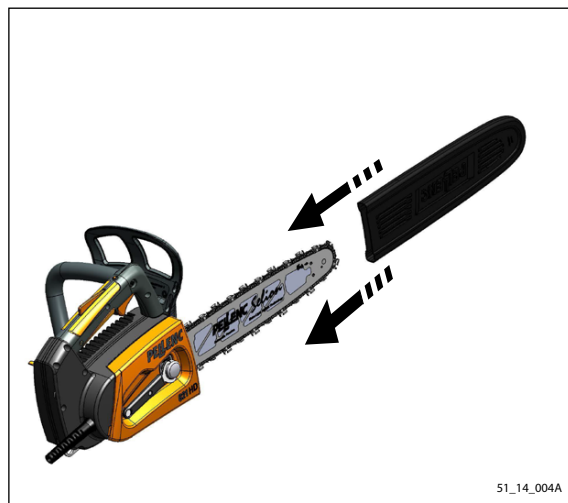
Réaliser un graissage forcé à chaque début de saison afin de valider la fonction graissage de la chaîne.
Réaliser un graissage forcé en cas de besoin.

PROTECTION DE LA CHÂÎNE

Mettre la protection du guide et de la chaîne pour tous transports, manipulation et stockage de l'outil.



Ne jamais transporter la scie à chaîne sans sa protection. Tout déplacement doit être réalisé avec celle-ci.



51_14_004A

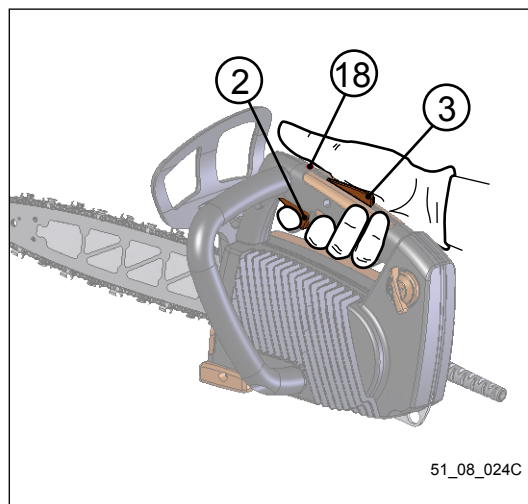


ATTENTION : Ne jamais utiliser d'huile sale ou usagée.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

DÉMARRAGE

- 1– Mettre l'outil dans sa position de mise en service (voir page 20). Enlever la protection du guide chaîne.
- 2– Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche «I». **A l'instant où le voyant (18) est allumé et que la batterie émet 3 bips, l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner.**
- 3– Maintenir la gâchette de sécurité (3) enfoncée en tenant la scie à chaîne par la poignée supérieure.
- 4– Afin de garantir la sécurité de la scie à chaîne lors des déplacements, un dispositif électronique bloque la commande du moteur 3 secondes après l'arrêt de celui-ci. Appuyer deux fois consécutivement sur la gâchette (2) pour redémarrer le moteur. La scie à chaîne tourne en maintenant au minimum la gâchette (2) enfoncée.
- 5– Lâcher la gâchette (2) pour arrêter le moteur de l'outil.



Le voyant sur la poignée indique que l'outil est sous tension



AVERTISSEMENT :

Le rodage du guide et de la chaîne doit être réalisé pendant 1 à 2 minutes à chaque changement de l'un ou de l'autre en fonctionnement à vide.

Vérifier la tension de chaîne après rodage (voir page 23).



Votre outil est équipé d'un moteur électrique de conception Pellenc. Ce moteur permet de garder une vitesse constante à vide comme au travail.

Il faut laisser travailler la scie chaîne sans appuyer exagérément.

Toujours mettre en route le moteur avant de mettre la chaîne en contact avec le bois.

Alternier les grosses coupes avec les petites afin d'éviter de faire chauffer le moteur.

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

1. Attacher le cordon d'alimentation au bras à l'aide du brassard fourni.
2. Prendre en main l'outil par ses poignées et vérifier que rien ne touche la chaîne.
3. La scie à chaîne est dans sa position de mise en route.



ATTENTION !

Ne jamais couper autre chose que du bois.

Toujours garder les deux mains sur les poignées.



AVERTISSEMENT :

Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de la batterie sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt soit sur la position arrêt «0».



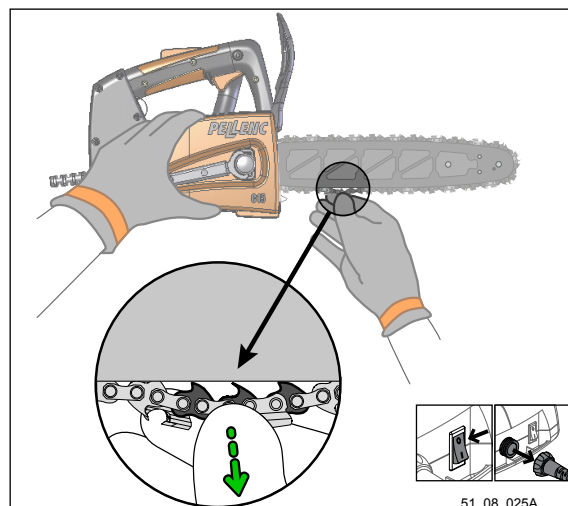
MISE EN ROUTE ET UTILISATION

INTRODUCTION

La tension automatique de la chaîne (innovation PELLENC) facilite l'entretien de l'outil !

Le système de tension automatique de chaîne (Automatic Tension, innovation PELLENC) facilite le montage de la chaîne et le réglage de sa tension. Positionnez le guide, clipsez-le, le guide est en position ! Vous le bloquez définitivement en position grâce à la clé escamotable (innovation PELLENC).

La tension automatique de chaîne associée à la clé escamotable PELLENC vous permet aussi de retendre en quelques secondes le guide : plus besoin de clés additionnelles !

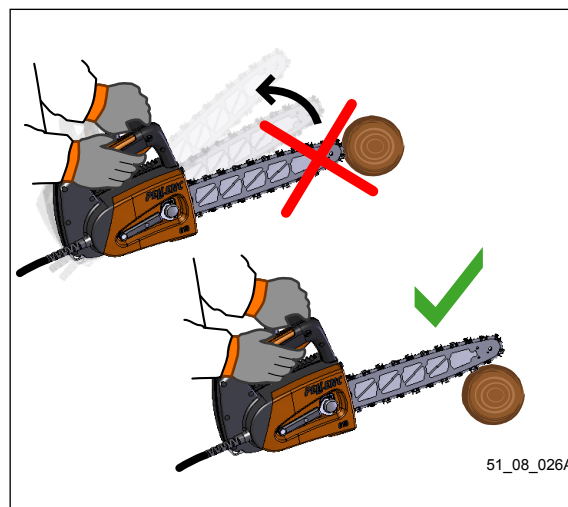


**Assurez vous que la tension de chaîne est correcte en tirant sur la chaîne.
1 à 3 maillons entraîneurs doivent apparaître.**

FREIN DE CHAÎNE

Votre outil est équipé d'un système de détection de choc. En cas de choc (rebond), votre outil s'arrête immédiatement.

Assurez vous que la chaîne ne soit pas en contact avant de redémarrer la scie à chaîne.

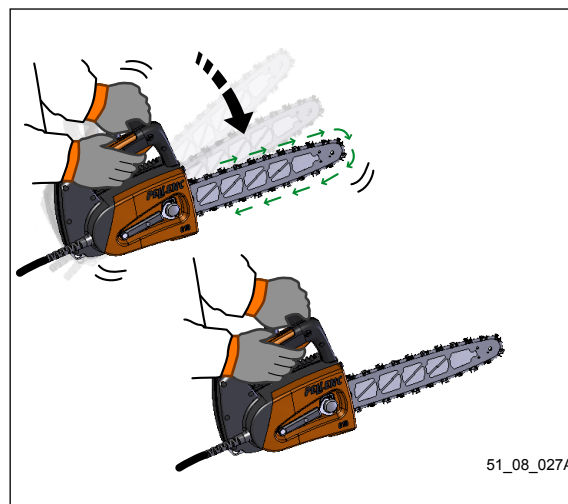


VÉRIFICATION DU FREIN DE CHAÎNE

Effectuer des mouvements secs de haut en bas afin de déclencher la sécurité.



ATTENTION : Ne jamais travailler si la sécurité ne fonctionne pas.



MISE EN ROUTE ET UTILISATION

MONTAGE DU GUIDE CHÂÎNE

2 types de guide chaîne peuvent être montés sur la scie à chaîne :

guide standard 12" (réf. 72884)

guide carving 12" (réf. 80344).

Ne jamais monter de guide chaîne autre que ceux préconisés.

Réaliser la procédure du montage de la scie chaîne.

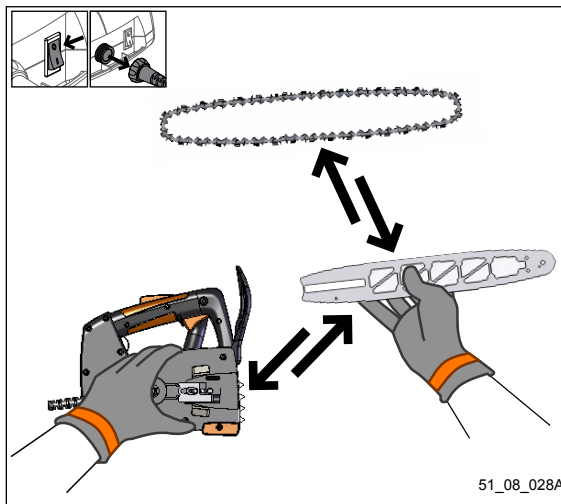
Changer ou tourner le guide chaîne si nécessaire.



Le guide chaîne doit être changé dès que nécessaire ou toutes les 3 ou 4 chaînes.

Tourner le guide chaîne toutes les semaines.

Toujours travailler interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.



51_08_028A

MONTAGE DE LA CHÂÎNE



(réf. 81794).

Enlever le carter de chaîne en dévissant le verrouillage de carter de chaîne (10).

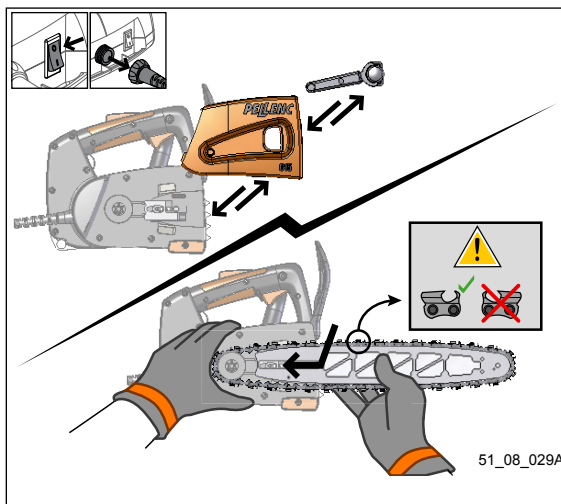
Pousser le guide vers le pignon pour enclencher le verrou.

Monter la scie chaîne en respectant le sens de coupe.

Remonter le carter de chaîne.

Réaliser la tension de la chaîne.

Toujours travailler interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.



51_08_029A

TENSION DE LA CHÂÎNE AUTOMATIQUE (AUTOMATIC TENSION)

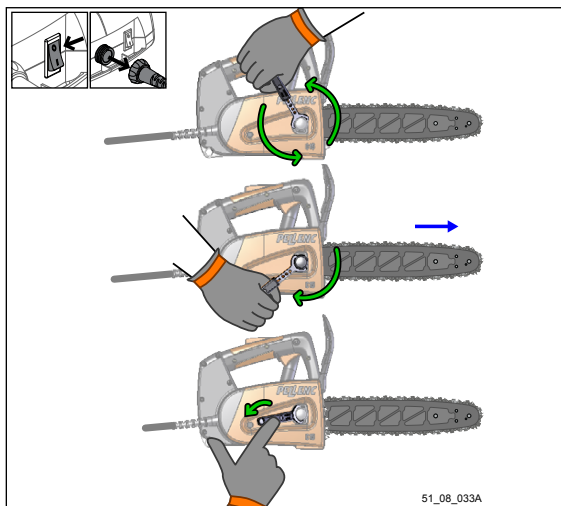
L'entretien de la chaîne est simplifié !

Plus besoin de clé additionnelle pour enlever et remonter la chaîne, le système innovant de clé escamotable PELLENC permet de resserrer la chaîne en quelques secondes.

Dévisser l'écrou de serrage du carter de chaîne (10) de 3 tours.

La chaîne se tend automatiquement lorsque vous avez remarqué le déplacement du guide vers l'avant.

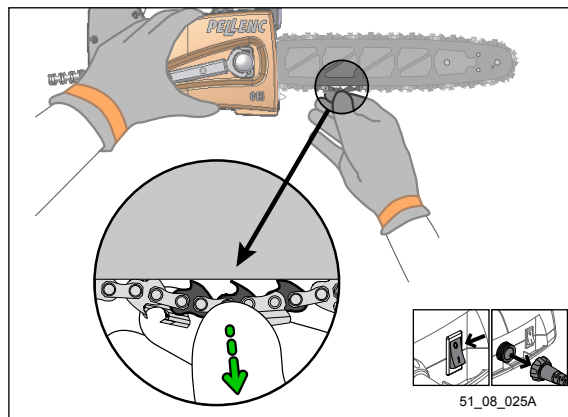
Revisser l'écrou de serrage du carter de chaîne correctement à l'aide de la clé télescopique et positionner le levier sur son aimant de maintien.



51_08_033A

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

Réaliser le réglage de tension aussi souvent que nécessaire. La vérification de tension se réalise en tirant sur la chaîne au milieu du guide : 1 à 3 maillons entraîneurs doivent apparaître.



CONTRÔLE ET REMPLACEMENT DU PIGNON

Démonter le guide chaîne et la chaîne.
Enlever le circlips et enlever le pignon.

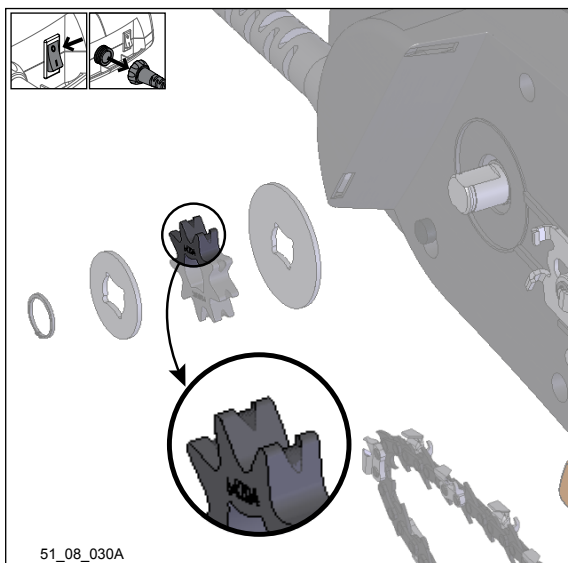
Remplacer le pignon dès que nécessaire ou toutes les deux chaînes (réf. 85643).

Remonter l'ensemble en respectant le sens de montage du circlips.



Le circlips doit être changé après chaque démontage (réf. 01357).

Toujours travailler interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.



NETTOYAGE DU GUIDE CHÂÎNE

Démonter et nettoyer le guide chaîne tous les jours au niveau du guide et des trous de graissage.



Travail à réaliser à chaque changement de chantier afin de désinfecter l'outil au minimum.

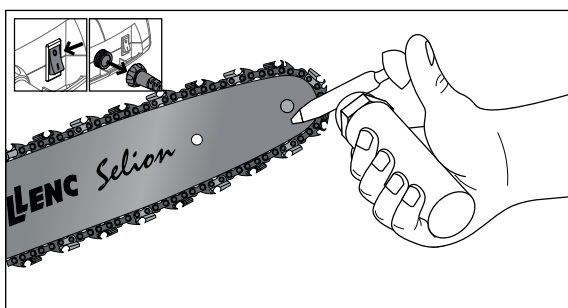
Procéder au nettoyage des trous de graissage aussi souvent que nécessaire.

Toujours travailler interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.



GRAISSAGE DU GUIDE CHÂÎNE

Procéder au graissage du guide chaîne tous les jours à l'aide d'une pompe à graisse (réf. 68518).



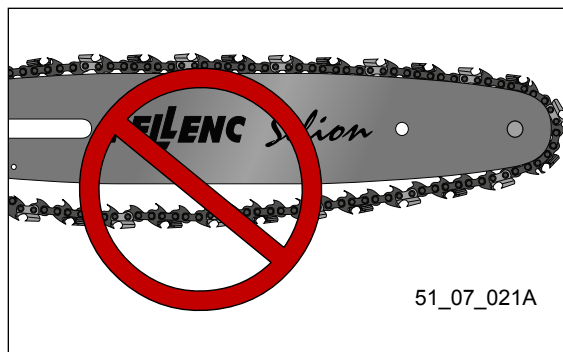
ATTENTION : Consommables vendus séparément.

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

LES QUATRE RÈGLES DE BASE

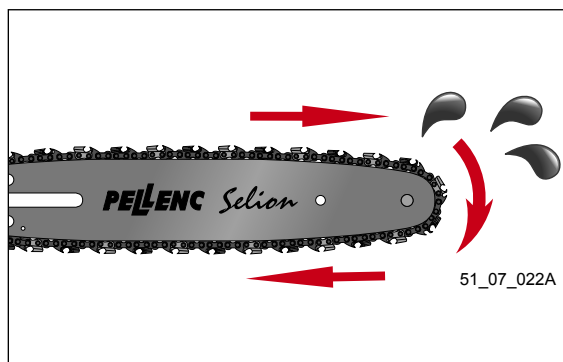
■ RÈGLE N° 1

La chaîne doit être correctement tendue.
Voir page 23



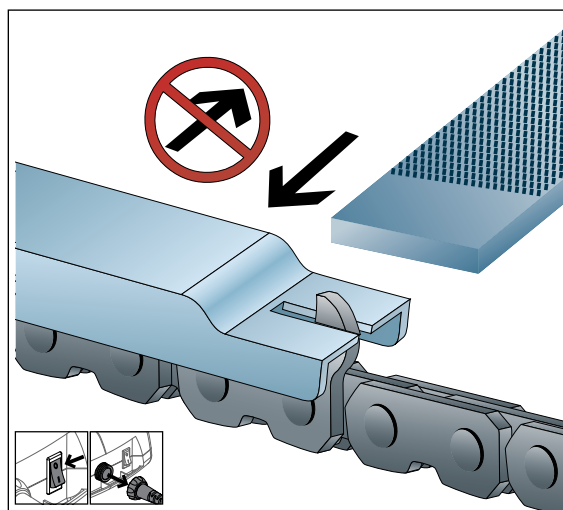
■ RÈGLE N° 2

La chaîne doit être bien lubrifiée.
Une lubrification constante du guide, de la chaîne et du pignon est vitale.
Voir page 20



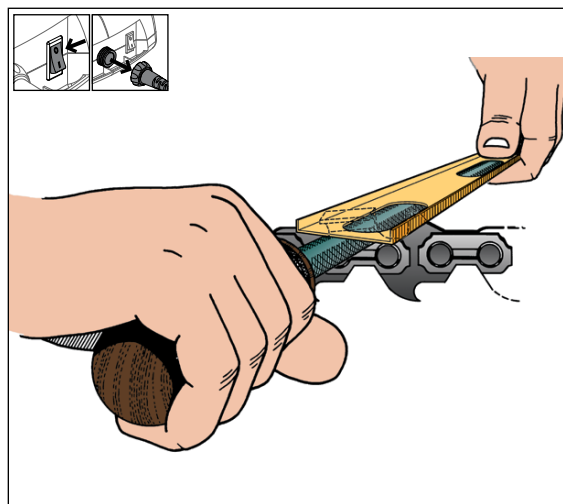
■ RÈGLE N° 3

Les limiteurs de profondeur doivent être réglés correctement.
Le réglage correct des limiteurs de profondeur et leur forme adéquate sont indispensables pour obtenir de bonnes performances et pour la sécurité.
Voir page 29



■ RÈGLE N° 4

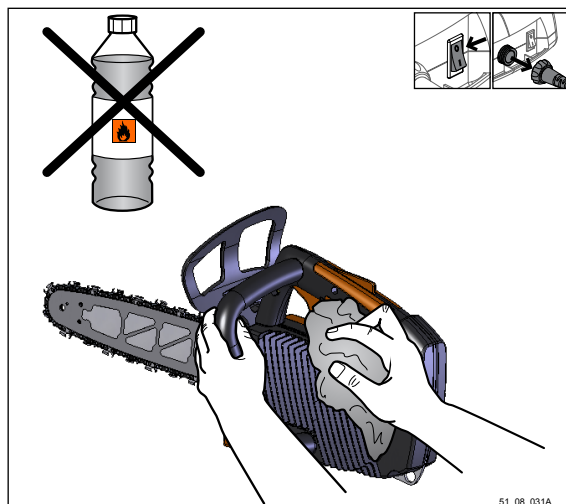
La chaîne doit être affûtée.
Si la chaîne est correctement affûtée, elle fait le travail. Si elle ne l'est pas, c'est vous qui le faites. Et vos accessoires de coupe s'usent plus rapidement.
Voir page 28



ENTRETIEN

NETTOYAGE

Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon humide et à l'air comprimé. Insister sur les parties en contact avec le bois (scie, guide).



AVERTISSEMENT :

Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Toutes les 2 heures	Toutes les semaines	Après utilisation	Tous les ans ou si nécessaire
Vérification visuelle de la machine	X				
Vérification du fonctionnement de la sécurité de gâchette	X				
Vérification et mise à niveau de l'huile	X	X			
Vérification du graissage de la chaîne	X				
Vérification et tension de la chaîne	X	X			
Vérification de l'affûtage de la chaîne	X	X			
Vérification du frein de chaîne	X				
Vérification et nettoyage du guide de chaîne				X	
Graissage du guide de chaîne				X	
Vérification de l'usure du pignon			X		
Vérification du niveau de capacité de la batterie	X				
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé					X



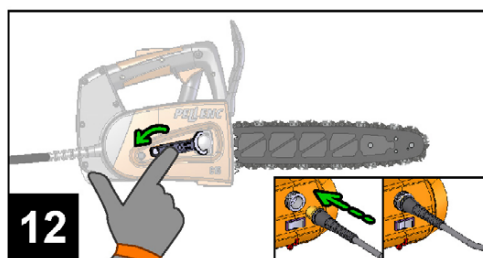
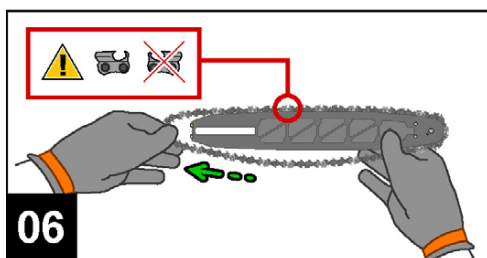
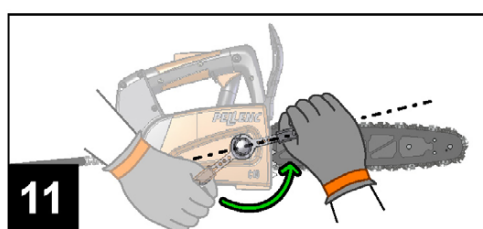
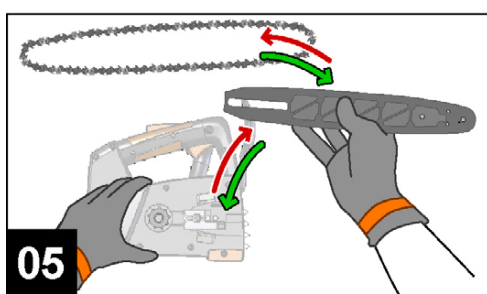
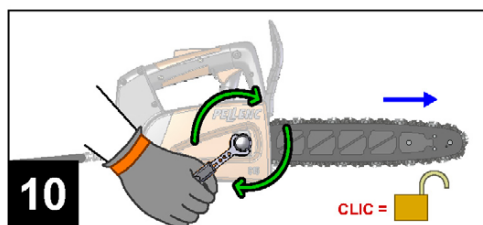
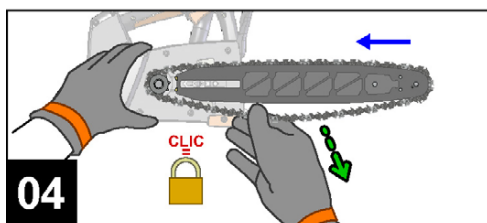
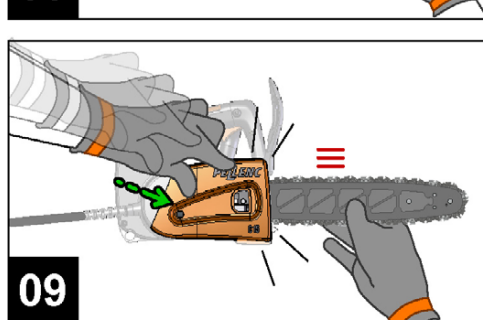
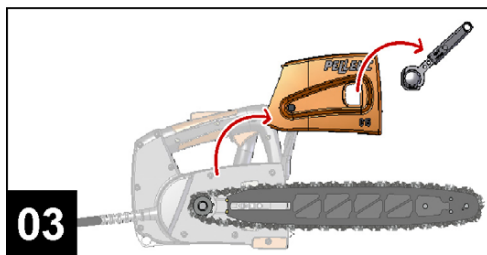
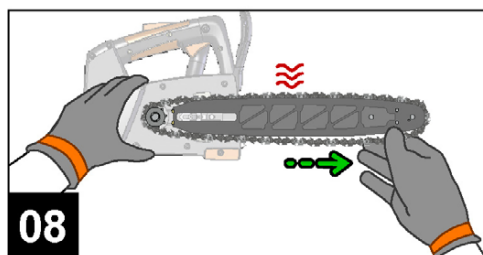
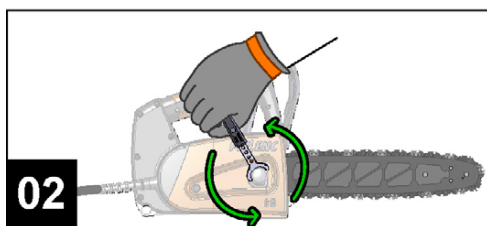
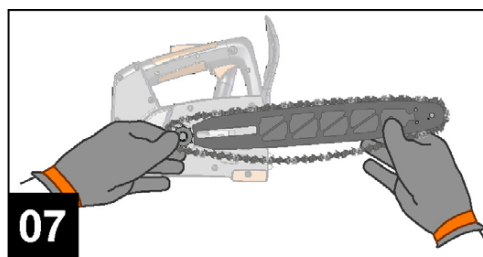
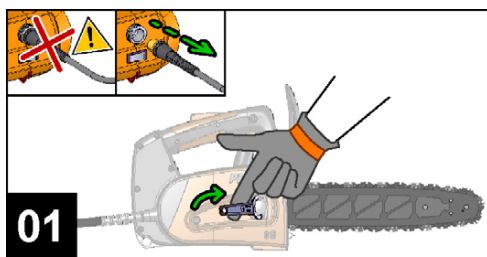
REMARQUE :

Faire réviser la scie à chaîne toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum. Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.



ATTENTION :

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



51_08_016A



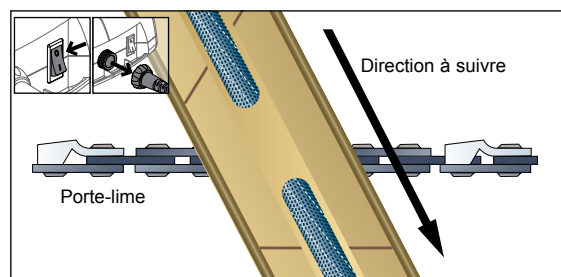
ATTENTION :

Ne jamais utiliser une chaîne ou un guide autre que celui spécifié par la société PELLENC, sous peine de s'exposer à des risques de blessures corporelles.

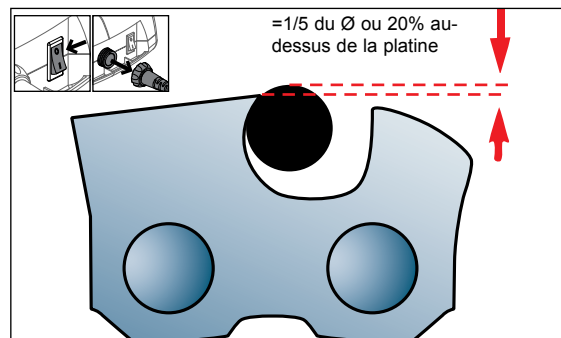
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'AFFÛTAGE DES GOUGES

AFFÛTAGE DES GOUGES AVEC UNE LIME RONDE

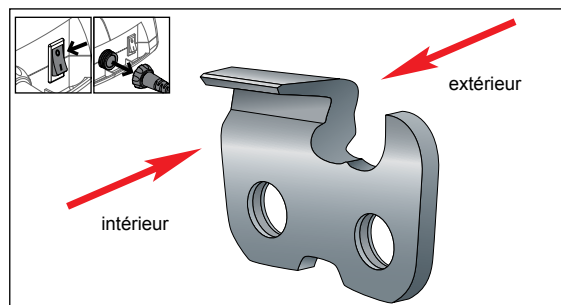
■ Placez, comme illustré sur le schéma, un porte-lime sur la platine supérieure et le limiteur de profondeur de la gouge.



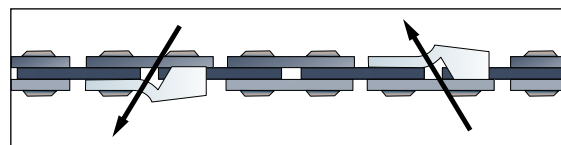
■ Affûtez les gouges d'un côté de la chaîne en limant de l'intérieur vers l'extérieur. Ne limez qu'en poussant.



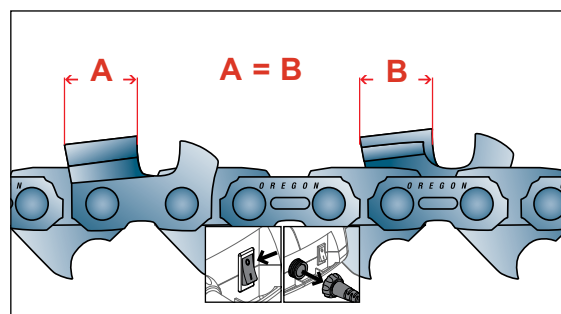
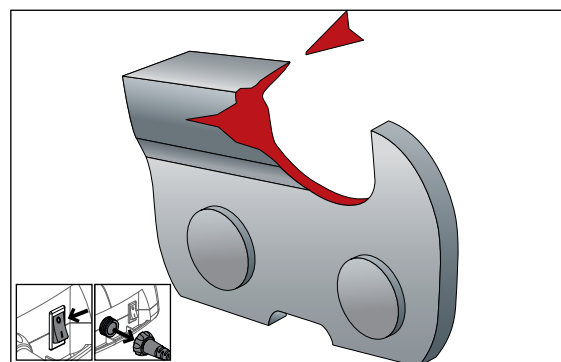
■ Maintenez le repère du porte-lime parallèle au repère de la platine. Procédez inversement pour l'autre côté.



■ Si la platine latérale ou la platine supérieure est endommagée, limez jusqu'à ce que cette partie ait disparu.



■ Toutes les gouges doivent avoir la même longueur.



■ Contrôlez à nouveau les limiteurs de profondeur. S'il est nécessaire de procéder à un nouveau réglage des limiteurs de profondeur, suivre les instructions page 29.

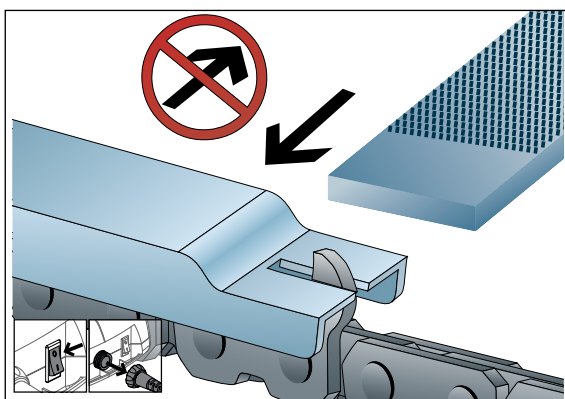
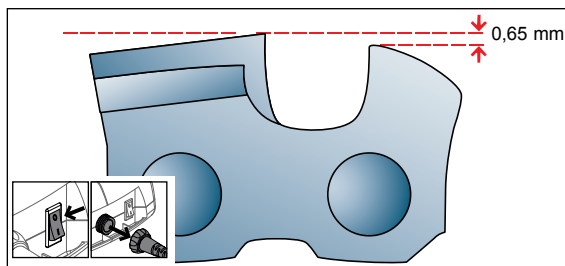
Note : ne pas limer le dessus des maillons entraîneurs ou des maillons attaches munis d'un anti-rebond.

RÉGLAGE DES LIMITEURS DE PROFONDEUR

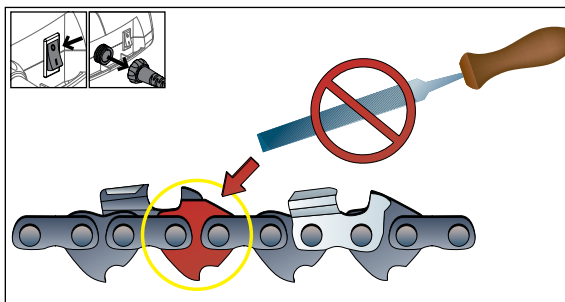


Kit d'affutage réf. 68520

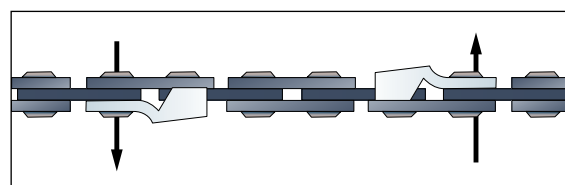
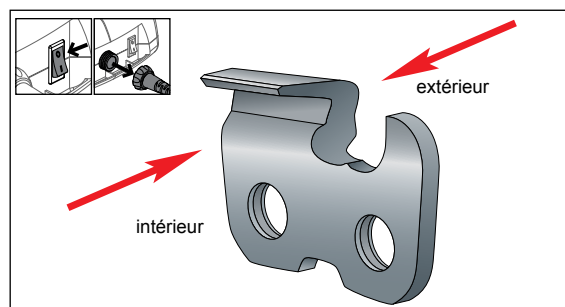
- Utiliser une jauge de profondeur correspondant au type de chaîne à affûter.
- Vérifier les limiteurs tous les deux ou trois affûtages.
- Placer la jauge de profondeur sur la gouge.
- Si le limiteur de profondeur dépasse, limez-le au niveau de la jauge à l'aide d'une lime plate.
- Limer toujours de l'intérieur de la chaîne vers la gouge, placée à l'extérieur.



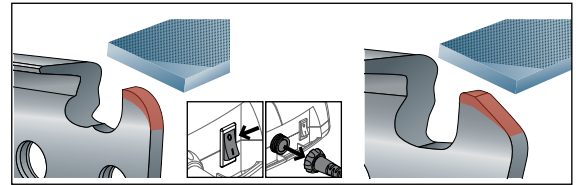
Note : Ne pas limer ou abîmer le dessus des maillons d'entraînement ou des maillons attaches avec anti-rebond.



- Limer depuis l'intérieur de la gouge vers l'extérieur.



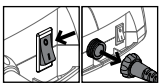
- Après avoir abaissé les limiteurs de profondeur, arrondissez l'angle avant pour maintenir la forme originale du limiteur de profondeur.



Note : Sur les chaînes avec maillons entraîneurs munis d'anti-rebond, il peut s'avérer nécessaire de sortir la chaîne du guide afin de pouvoir limer correctement les limiteurs de profondeur.

ENTRETIEN

STOCKAGE HORS SAISON



- Toujours stocker un outil propre.
- Toujours stocker un outil avec sa chaîne affûtée.
- Toujours stocker l'outil guide graissé.
- Vider le réservoir d'huile avant stockage
- Mettre en place le protecteur de guide chaîne pendant le transport et le stockage.

RÉSERVOIR D'HUILE

- Le réservoir d'huile doit impérativement être propre.
- Nettoyer le bouchon et la zone de remplissage avant d'ouvrir le bouchon.
- Ne pas faire déborder l'huile du réservoir ou nettoyer l'excédent.



REMARQUE :

Votre réservoir d'huile est équipé d'une crépine. Dans le cas où l'huile n'arrive pas à monter au niveau de la tête de scie, ramener votre outil chez votre distributeur agréé afin qu'il réalise le nettoyage de la crépine.

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»

Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article XX, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Garantie légale de conformité

Article L.211-4 du Code de la consommation « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci est mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité »

Article L.211-5 du Code de la consommation « Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.211-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Garantie commerciale

Généralités
En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

Pièces détachées
La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées qui relèvent de garanties commerciales particulières plus longues définies dans la notice d'utilisation de chaque produit remis à la livraison.

Durée de la garantie

Généralités
Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Pièces détachées
Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

Exclusion de garantie
Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

Mise en oeuvre de la garantie commerciale

Mise en service du produit et déclaration de mise en service
Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les moteurs fournis(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

Pour que la déclaration de mise en service soit effective, le DISTRIBUTEUR s'engage, à joindre à la déclaration de mise en service qui sera faite sur le site www.pellenc.com la carte de garantie présente dans chaque emballage d'outil ou le certificat de garantie et mise en service pour les moteurs dûment daté(e) et signé(e) par le client utilisateur.

Service après-vente payant

Généralités
Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

Pièces d'usure et consommables
Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

Pièces détachées
Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de montage.

Engagements qualité

Le DISTRIBUTEUR s'engage à respecter les engagements qualités suivants :

Indiquer par écrit au moment de l'achat de l'outil par le client utilisateur, le coût de la livraison si le produit doit être livré.
Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la mise en service au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante
Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la formation utilisateur, dans le cas de machines de récolte automotrices, au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante
Fournir au client utilisateur des précautions, consignes de sécurité, et risques liés à l'utilisation des produits PELLENC, tels que mentionnés dans chaque notice d'utilisation et plus généralement à lui fournir toute information, conseil et mise en garde liés à l'utilisation des produits PELLENC.
Remettre les dites notices d'utilisation au client utilisateur au moment de la remise du bien ou lors de la mise en service lorsque cette dernière est prévue.
Effectuer une présentation des fonctionnalités de l'outil, au moment de la mise en service.
Énumérer les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires lors de l'utilisation du produit concerné lors de la mise en service.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

DIRECTIVE MACHINES 2006/42/CE, ANNEXE IIA.

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	SCIE A CHAÎNE
FONCTION	DESTINÉ À L'ÉLAGAGE
NOM COMMERCIAL	SELION COMPACT
TYPE	SELION C
MODÈLE	C21 HD
N° DE SÉRIE	51Q00001 - 51Q49999

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :

- COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108/CE
- RoHS 2011/65/CE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- ISO 11681-2
- EN 60745-1
- EN 60745-2-13

A OBTENU UNE ATTESTATION D'EXAMEN "CE" DE TYPE, N° BM 60097925 0001

DÉLIVRÉE PAR LGA QualiTest GmbH - TÜV Rheinland Group - ZPRMR - Tillystraße 2 - 90431 Nürnberg - Allemagne, LE 19/11/2014

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	93,5	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAd}	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 01/12/2015
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



